

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 21 AVRIL 2011

Nombre de conseillers

En exercice : 10
Présents : 8
Votants : 8

L'an deux mil onze, le vingt-et-un avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, après convocation légale, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc BOILLETOT, Maire.

Présents : Mmes Florence BRUEZ, Brigitte GUICHARDOT, Christine PELLEGRINI
Mrs Jean-Marc BOILLETOT, Philippe BORDAS, Frédéric BOUQUIN, Frédéric FARINETTI, Hubert PERNOT

Absents excusés : Mrs Joël BOUZIGON et Patrick LUSSIANA

Absents :

Date de convocation : 08/04/2011

Date d'affichage : 22/04/2011

A été élu(e) secrétaire de séance : Mademoiselle Marie-Pierre MASSY

OBJET : APPROBATION ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2010

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Philippe BORDAS, 1^{er} adjoint, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2010 dressé par Monsieur Jean-Marc BOILLETOT, Maire, après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- lui donne acte de la présentation faite des comptes administratifs lesquels peuvent se résumer ainsi :

COMMUNE

	<u>RÉSULTAT 2010</u>	<u>RÉSULTAT CLÔTURE 2010</u>
FONCTIONNEMENT	+ 14 513.76 €	+ 74 141.99 €
INVESTISSEMENT	- 11 394.70 €	- 16 590.65 €
TOTAL	+ 3 119.06 €	+ 57 551.34 €

EAU ET ASSAINISSEMENT

	<u>RÉSULTAT 2010</u>	<u>RÉSULTAT CLÔTURE 2010</u>
FONCTIONNEMENT	+ 4 966.04 €	+ 33 014.29 €
INVESTISSEMENT	+ 1 888.79 €	+ 7 385.09 €
TOTAL	+ 6 854.83 €	+ 40 399.38 €

- constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- arrête les résultats définitifs tels que résumé ci-dessus.

Le Conseil Municipal, en l'absence du Maire qui s'est retiré et ne participe pas au vote, approuve par 7 voix pour et 0 voix contre, les comptes administratifs de la commune et de l'eau et de l'assainissement de l'exercice 2010.

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2010

COMMUNE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'exercice 2010 a généré un excédent de fonctionnement de 14 513,74 €. Considérant que les résultats antérieurs reportés sont de 59 628,23 €, les résultats de fonctionnement cumulés s'élèvent à 74 141,97 €.

Le Conseil Municipal décide de les affecter comme suit :

- à l'apurement du déficit d'investissement (c/1068) :16 590,65 €
- solde disponible :57 551,34 €
- affectation à l'excédent reporté (compte R002) :57 551,34 €

EAU ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'exercice 2010 a généré un excédent de fonctionnement de 4 966,04 €. Considérant que les résultats antérieurs reportés sont de 28 048,25 €, les résultats de fonctionnement cumulés s'élèvent à 33 014,29 €.

Le Conseil Municipal décide de les affecter comme suit :

- à l'apurement du déficit d'investissement de l'exercice :0,00 €
- solde disponible :33 014,29 €
- affectation à l'excédent reporté (compte R002) :33 014,29 €

OBJET : VOTE DES 4 TAXES COMMUNALES

A ce jour les taux des quatre taxes sont les suivants :

- Taxe d'habitation : 11,58 %
- Taxe sur le foncier bâti : 10,63 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 16,16 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 12,13 %

Monsieur le Maire propose que nous n'augmentions pas les taux. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de garder les taux inchangés.

OBJET : VOTE DU BUDGET COMMUNAL PRIMITIF 2011

Après la présentation de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité des membres présents le Budget Primitif qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :

Section FONCTIONNEMENT : 117 805.34 €
Section INVESTISSEMENT : 269 573.65 €

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011 ASSAINISSEMENT

Après la présentation de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité des membres présents le Budget Primitif assainissement qui s'équilibre en recettes et dépenses à :

Section EXPLOITATION : 47 880.29 €
Section INVESTISSEMENT : 43 140.09 €

OBJET : TRAVAUX SUR PROPRIETE PRIVEE

La Municipalité a constaté que la dégradation d'une partie de la résidence d'un administré de la commune portait atteinte à un bâtiment communal et risquait d'entraîner des dégradations de celui-ci.

Malgré des rappels auprès de cet administré lui demandant d'effectuer les travaux nécessaires sur sa propriété, ceux-ci sont restés infructueux.

Le Conseil Municipal après délibération, décide de :

FAIRE REALISER par une entreprise sur la propriété dudit administré les travaux nécessaires à la protection du bâtiment communal.

FAIRE PORTER à la charge du propriétaire le montant des travaux engagés.

AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Le Maire